

Tel est le but unique que je me propose en écrivant ces lignes.

Le fait de l'établissement prompt et rapide de Viger, le progrès qu'a fait ce township étant mis sous les yeux du public, servira peut-être à encourager quelques colons à aller se fixer dans d'autres localités de la côte sud, aussi et même plus avantageuses encore, ayant en mains, les mêmes moyens que ceux de leurs compatriotes qui les ont devancés ici.

Le township, qui a l'honneur de porter le nom de deux de nos plus dignes et bienfaisants compatriotes, les Honorables feu Jacques et Denis Benjamin Viger, est situé en arrière des belles paroisses de Carouma, St.-Arsène et l'Isle-Verte, dans le comté de l'Émoucouata. Il commence à la ligne qui sépare la seigneurie LeParc des terres de la Couronne, au 5e rang de St.-Arsène, et se prolonge jusqu'au township Demers, au 10e rang, sur une étendue de près de trois lieues de front, sur trois lieues de profondeur, y compris les terres réservées aux sauvages dont je ferai mention plus loin.

Il y a à peine quinze ans que les premiers défrichements ont été faits dans ce township, à peu près à l'endroit où se trouve aujourd'hui la chapelle. Mais il y avait déjà longtemps que la belle forêt qui le couvrait, était exploitée par les faiseurs de grands chantiers cette ruine de nos forêts.

Ici, comme ailleurs, les premiers colons eurent à éprouver bien des fatigues, bien des peines et des privations, ils eurent à surmonter bien des obstacles et des difficultés de toute espèce, dans les premières années de leur séjour au milieu des bois. L'élégante plume de l'auteur de *Jean Rivard*, nous les fait connaître ces peines, ces privations, ces douloureuses fatigues du colon, surtout celles qui sont la conséquence inévitable du manque de chemin. Les premiers colons de Viger l'ont compris eux aussi par leur expérience.

Ces obstacles et ces difficultés furent la cause que, pendant les quatre ou cinq premières années, les progrès de la colonisation, dans ce township, ne s'accrurent pas aussi rapidement que depuis quelques années, dans le même espace de temps.

Mais depuis que le Gouvernement a fait des allocations pour l'ouverture d'un chemin, et même de deux à travers le township, depuis surtout 1855-56, qu'un prêtre est chargé de desservir ce township régulièrement et qu'une chapelle y a été construite (dans l'été de 1857), la colonisation de Viger a fait des progrès étonnants. — "La forêt s'est éloigné rapidement et a fait place à de beaux champs de grain." — La population résidente a augmenté en proportion; chaque semaine, presque chaque jour nous voyons des jeunes gens des paroisses voisines, des chefs de nombreuses familles venir s'y fixer; ces derniers ont ordinairement l'excellente précaution d'acheter autant de lots voisins qu'ils ont de fils à établir, et en agissant ainsi, ils forment un petit canton qui portera longtemps leur nom.

La valeur de la propriété foncière s'est doublée, quadruplée et même quintuplée en moins de sept ou huit ans. — Tel colon, pour ne citer qu'un exemple, entre bien d'autres, qui, il y a dix ans, estimait sa terre à \$220 environ, me disait, il y a six mois, qu'il ne la donnerait pas aujourd'hui pour moins de \$6000; et cet homme est venu au township, pauvre et avec une forte famille.

A l'appui de ce que j'avance ici, je citerai un court extrait du rapport de M. Louis Lapointe, conducteur des travaux du *Chemin Viger*, pour l'année dernière.

"L'augmentation de la valeur de la propriété foncière (du township Viger) a doublé depuis quatre ans dans plusieurs cantons, et même quelques propriétés ont quadruplé de valeur. La terre de mon voisin me fut offerte pour \$300, il y a quatre ans; aujourd'hui celui qui la possède refuse \$800 et il aura davantage... Je connais des colons qui, avec des familles en

"bas âge, ont commencé l'ouverture des lots qu'ils occupent depuis 8, 10, 12 ans, n'ayant pour toute avance qu'une pioche, une hache et quelquefois un cheval; aujourd'hui ces colons ne laisseraient pas ce qu'ils occupent à moins de \$1000 à \$2000." — Page 38 du rapport.

(A continuer.)

Le Foyer Canadien.

Nous avons reçu le volume donné en prime aux abonnés du *Foyer Canadien*, et nous offrons nos remerciements à qui de droit.

M. les Directeurs et Collaborateurs du *Foyer* font preuve d'une libéralité, sans exemple jusqu'ici, chez nos publicistes, car le livre qu'ils accordent en prime, vaut seul le prix de l'abonnement. Pour faire l'éloge de ce volume, qui contient près de quatre cents pages, il suffit de dire qu'il est l'œuvre de M. Parent, Garneau, Chauveau, l'Abbé Ferland, l'Abbé Brunet.

Sorti des presses de M. Desbarats, ce travail est aussi irréprochable sous le rapport typographique.

Nous souhaitons plein succès à la collaboration du *Foyer*. Nous espérons que cette œuvre, toute nationale, rencontrera l'encouragement des vrais amis des lettres et surtout de la saine littérature.

RECETTES DIVERSES.

Moyen de faire plus de pain et de meilleure qualité avec la même quantité de farine que par le procédé ordinaire.

Faites bouillir, pendant près d'une heure, deux livres et demi de son dans une quantité d'eau suffisante pour vingt-huit livres de farine, en ayant soin d'agiter constamment le mélange avec une spatule de bois ou un bâton pour empêcher que le son ne brûle en s'attachant au fond du vase; passez ensuite cette eau blanche à travers un tamis ou un sac de toile grossière pour retenir le son, et comprimez pour faciliter l'écoulement du liquide, que vous emploierez chaud, au lieu d'eau, à la fabrication du pain, suivant la méthode ordinaire.

On sait que les deux principales parties nutritives qui constituent le blé sont: l'amidon et le gluten. Ces deux parties se trouvent en proportion différente dans la farine; mais le gluten, la partie la plus nutritive, se trouve en bonne quantité dans le son et, sous ce produit, il est ordinairement perdu pour la nourriture de l'homme. Il y a cependant un moyen facile de s'en emparer comme nous venons de le dire plus haut, et qui procure, entre autres, les avantages suivants:

1o. Extraction parfaite de toute la matière nutritive contenue dans le froment;

2o. Augmentation très-sensible du poids du pain;

3o. Le pain produit par ce procédé est très-beau, d'un goût exquis, de facile digestion et de meilleure conservation.

Le son demeuré sur le tamis n'est point perdu, il peut encore servir mêlé avec autre chose, à la nourriture des animaux.

F. E. J.

Moyen de faire passer le lait aux vaches destinées à l'engraissement.

Les cultivateurs sont souvent embarrassés quand arrive le moment de mettre à l'engrais les vaches laitières. La partie de la nourriture qui sert à entretenir le lait, étant perdue pour la chair et la graisse, ils voudraient faire cesser la production du lait sans pouvoir y parvenir. Voici un moyen bien simple d'arriver à leur but: Qu'ils prennent du lait même de ces vaches, et qu'ils le leur en fasse boire deux ou trois fois, après avoir fait dissoudre dans cette substance, une livre et demie de sucre environ. En agissant ainsi, on est sûr que le lait disparaîtra dans un jour ou deux.